

Pratique de la comptabilité générale - Niveau 2



CF-46 2 Jours (14 Heures)

Description

Cette formation à la comptabilité générale explore les principaux processus amont de la comptabilité, elle vous apporte les connaissances et réflexes professionnels indispensables pour garantir des enregistrements comptables fiables conformes aux règles comptables.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Comptable, employé comptable, aide-comptable.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Comptabiliser et valider les opérations courantes d'achats, ventes et trésorerie.
- Traiter et comptabiliser la TVA.
- Traiter les acquisitions et sorties d'immobilisations.
- Enregistrer les opérations de financement et de placement.
- Effectuer les contrôles comptables courants.

Programme de la formation

Contrôler et comptabiliser les factures d'achat

- La facture : mentions obligatoires et modalités de transmission.
- Contrôler la conformité des factures.
- Comptabiliser et valider les imputations comptables.
- Traiter les frais accessoires sur achat.
- La comptabilisation des avoirs.
- Les opérations en devises.
- Les écritures de régularisation des achats : factures à recevoir ; charges constatées d'avance.

Maîtriser les règles et enregistrer la TVA

- Le mécanisme de la TVA.
- La TVA sur les débits et sur les encaissements.
- Comptabiliser : TVA déductible ; TVA collectée ; opérations autoliquidées ; TVA à payer.
- Contrôler ses comptes de TVA avec la déclaration.

Contrôler et comptabiliser les factures de vente

- Enregistrer les opérations de vente.
- Comptabilisation des impayés.
- Les écritures de régularisation des ventes : factures à établir ; produits constatés d'avance.

Traiter les opérations de trésorerie

- Le traitement des encaissements et décaissements.
- Les effets de commerce, les impayés.
- Les prêts et les emprunts.
- Les valeurs mobilières de placement.

Comptabiliser les opérations d'investissement

- Définition d'une immobilisation.
- Le coût d'acquisition ou de production d'une immobilisation.
- La comptabilisation des acquisitions.
- Les dépenses d'entretien et réparation : distinction entre charge et immobilisation.
- Les mises au rebut et les cessions.

Contrôler et justifier ses comptes

- Les principes d'un dispositif de contrôle interne comptable.
- La démarche de contrôle des comptes.
- Les différents types de contrôle comptable.